



Déclassifié¹

AS/Soc (2021) PV 06add

9 septembre 2021

Fsocpv06add_2021

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Procès-verbal

Audition publique sur la « Éliminer la pauvreté extrême des enfants en Europe : une obligation internationale et un devoir moral », tenue par visioconférence le jeudi 17 juin 2021

Dans le cadre de l'élaboration du rapport « Éliminer la pauvreté extrême des enfants en Europe : une obligation internationale et un devoir moral » par **M. Pierre-Alain Fridez** (Suisse, SOC), la commission tient une audition publique, avec la participation de :

- **M. Bjørn Berge**, Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe
- **M. Jacques Vandenschrik**, Président de la Fédération européenne des banques alimentaires (FEBA)
- **M. Zachary Parolin**, Membre sénior, Centre d'études de la pauvreté et de la politique sociale, Université de Columbia et Professeur assistant, Université Bocconi
- **Mme Lucia Ďuriš Nicholsonová** (République slovaque, Renew Europe), Présidente de la Commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen

M. John Howell, premier vice-président, présente brièvement le Secrétaire Général adjoint et les orateurs et ouvre l'audition.

M. Fridez présente brièvement son avant-projet de rapport et exhorte les États membres à inverser la hausse de la pauvreté extrême des enfants en Europe.

Dans le monde, près de 385 millions d'enfants (soit un sur cinq) vivent dans une grande pauvreté. Ce phénomène existe aussi en Europe, où l'on compte 22 millions d'enfants pauvres. Malgré les politiques ambitieuses adoptées par le passé, leurs objectifs n'ont jamais été atteints. Les pays européens ne parviendront pas à respecter leur engagement d'éradiquer la pauvreté extrême, qui correspond à l'objectif de développement durable n° 1.2. La pandémie est venue aggraver encore la situation et ajouter à cet échec initial.

M. Fridez expose les principales raisons de la pauvreté des enfants. Elle est tout d'abord la conséquence directe de la pauvreté des familles. Elle touche aussi les enfants dans des situations bien particulières, comme les enfants migrants et les mineurs non accompagnés. Ces enfants craignent pour leur avenir et sont désespérés.

Les enfants pauvres sont particulièrement fragiles face à la pandémie car ils n'ont pas accès à l'hygiène la plus élémentaire au sens large du terme. Ils vivent souvent dans des environnements insalubres, ne peuvent pas faire de sport, n'ont pas une alimentation saine et équilibrée. Ils ne vivent pas dans des logements décents où ils puissent se sentir en sécurité et faire leurs devoirs dans de bonnes conditions. Ils ne reçoivent pas une éducation de qualité et ne bénéficient pas de soins, notamment dentaires, de qualité. Les inégalités découlant de ces éléments mettent aussi en danger leur santé mentale. Ils ne connaissent pas le sentiment de vivre en sécurité dans l'amour des leurs que tout enfant mérite.

La commission **tient** ensuite une audition publique.

Le Secrétaire Général adjoint, M. Berge, déclare soutenir les travaux que la commission consacre à la pauvreté des enfants. Il ajoute que, pour lutter contre cette atteinte aux droits humains, la volonté politique est

¹Le procès-verbal a été approuvé et déclassifié par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable lors de sa réunion du 9 septembre 2021, tenue de manière hybride.

essentielle et des choix difficiles doivent être faits. La marge de progression est énorme car aucun enfant ne devrait vivre dans la pauvreté.

La Convention européenne des droits de l'homme et la Charte sociale européenne sont les principaux textes encadrant la lutte contre la pauvreté des enfants. L'article 30 de la Charte sociale révisée énonce le droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Même si l'Europe est un continent riche, le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté reste stable depuis de nombreuses années et la pandémie de covid-19 a compliqué la situation. Ce sont les personnes en situation de pauvreté qui sont les plus durement touchées par les restrictions budgétaires décidées pour surmonter les conséquences de la pandémie. Toute organisation internationale dont le mandat englobe la lutte contre la pauvreté et la protection des droits humains est tenue de donner des orientations aux autorités nationales sur les réponses à apporter. Le Conseil de l'Europe a un rôle important à jouer. Il incombe aux États membres de faire progresser l'égalité, indépendamment des circonstances. Pour les États parties, l'un des moyens de combattre la pauvreté est de se conformer à l'article 30 de la Charte sociale européenne révisée. Malheureusement, les engagements pris par les États ne se traduisent pas toujours par des possibilités effectives, pour les individus, d'exercer leurs droits. La Charte sociale devrait être ratifiée plus largement et son mécanisme de suivi devrait être rendu plus efficace.

Différentes composantes du Conseil de l'Europe œuvrent pour réduire la pauvreté des enfants. Par exemple, la lutte contre ce fléau figure parmi les axes majeurs de la stratégie actuelle du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) et de sa prochaine stratégie. C'est une question qui est traitée transversalement, dans l'ensemble de l'Organisation. La commission des questions sociales de l'Assemblée parlementaire peut beaucoup contribuer à mobiliser le Comité des Ministres et les États membres. Les autorités ont le devoir moral d'agir. Toutes les composantes du Conseil de l'Europe doivent œuvrer dans le même sens car il est honteux que des enfants continuent de vivre dans la pauvreté. Enfin, M. Berge souligne la nécessité d'efforts collectifs.

M. Vandenschrik remercie le rapporteur et la commission de l'avoir invité à intervenir lors de cette réunion. Il cite le principe n° 11 du socle européen des droits sociaux de l'Union européenne, selon lequel les enfants ont droit à la protection contre la pauvreté et les enfants de milieux défavorisés ont le droit de bénéficier de mesures spécifiques visant à renforcer l'égalité des chances. Ce principe guide l'action de la Fédération européenne des banques alimentaires, dont la mission est de lutter contre la pauvreté et contre le gaspillage alimentaire.

La Fédération européenne des banques alimentaires collecte, auprès des producteurs et des chaînes de distribution, des denrées saines qui, sinon, finiraient par être jetées. Ces produits sont ensuite triés, stockés et redistribués par un réseau de partenaires : des associations, des épiceries solidaires, des centres communaux d'action sociale ou d'autres organisations venant en aide aux personnes qui sont dans le besoin.

La pandémie de covid-19 a provoqué soudainement une crise alimentaire, dont les premières victimes sont les enfants. Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide alimentaire a augmenté de 34,7 % en Europe. Les membres de la Fédération européenne des banques alimentaires ont adapté leurs activités et ont commencé à collecter des denrées auprès des compagnies aériennes, des chaînes de restauration et des cantines. Les conséquences économiques et sociales de la pandémie deviennent de plus en plus visibles. L'on observe une progression constante de la pauvreté en lien avec la pandémie de covid-19. En 2020, 60 % des personnes qui ont basculé dans la pauvreté étaient des familles avec des enfants, qui mangeaient à la cantine avant que leur établissement scolaire ne ferme. En outre, la pandémie a réduit l'accès à de la nourriture saine et adaptée aux enfants. La proportion d'enfants vivant dans des familles qui ne peuvent pas leur proposer au moins une fois par jour un repas comportant de la viande ou du poisson est de 21,4 % en Hongrie et de 40 % en Bulgarie.

Les membres de la Fédération européenne des banques alimentaires ont transformé le cercle vicieux du gaspillage alimentaire en un cercle vertueux, en favorisant la bonne utilisation de la nourriture. Ils ont redistribué 860 000 tonnes de produits alimentaires à 12,8 millions des personnes les plus pauvres, par l'intermédiaire de 48 126 partenaires. Ils peuvent compter sur le dévouement de 37 016 personnes (dont 85 % sont des bénévoles). En 2020, la quantité de nourriture redistribuée a augmenté de 12 % par rapport à 2019 et le nombre de bénéficiaires a augmenté de 34,7%. En 2020, 1 161 091 enfants figuraient parmi ces bénéficiaires.

La pauvreté des enfants reste un problème grave dans l'Union européenne, où un enfant sur quatre est exposé au risque de pauvreté et d'exclusion sociale. En 2020, le nombre d'enfants pauvres s'est accru sous l'effet de la crise sanitaire. La pauvreté des enfants est un problème paneuropéen qui touche tous les pays d'Europe. Face à cette situation, les États sont invités à apporter une contribution financière pour éviter que des enfants vivent dans le dénuement. Le nouveau mécanisme de l'UE concernant la « garantie européenne pour l'enfance » devrait permettre de se rapprocher de cet objectif.

L'activité des banques alimentaires a un impact structurel, dans la mesure où elle présente des avantages considérables pour la société en général, pour l'environnement, pour l'économie et pour la résilience de la chaîne alimentaire. Les banques alimentaires apportent bien plus qu'une aide alimentaire ; leur aide s'intègre en effet dans des programmes fondés sur les besoins locaux et gérés par des associations locales. En travaillant avec ces associations, les banques alimentaires parviennent à atteindre des personnes qui sont souvent invisibles, comme les enfants.

En conclusion, M. Vandenschrik déclare qu'aucun enfant ne devrait aller au lit ou à l'école le ventre vide. Aucun enfant ne devrait jamais subir les conséquences d'un manque de nourriture. La crise du covid-19 a fait augmenter le nombre de personnes vivant dans la pauvreté. Pour inverser cette tendance, il faudrait améliorer la sensibilisation et mettre en œuvre des programmes de prévention de la pauvreté.

M. Parolin présente ses récents travaux de recherche sur les résultats attendus des lois relatives au covid-19 adoptées aux États-Unis pour combattre l'extrême pauvreté. Il commence par analyser les taux de pauvreté des enfants observés aux États-Unis, en distinguant trois grandes périodes : la période qui a précédé la pandémie, où ces taux étaient plus élevés que dans les États membres de l'Union européenne ; la période de la pandémie, où l'administration a pris des mesures massives, qui ont permis d'enrayer largement l'augmentation de la pauvreté ; enfin, l'avenir proche, où les récentes réformes du Président Biden devraient porter leurs fruits. Cette politique pourrait réduire de moitié la pauvreté des enfants.

Les réformes reposent sur une perception différente de la pauvreté, définie par rapport au revenu nécessaire pour vivre dans une zone donnée. Les personnes qui ne disposent pas de ce revenu sont considérées comme vivant sous le seuil de pauvreté. Pour une famille de quatre personnes qui habite une ville où les prix se situent dans la moyenne (comme la ville de Phoenix), le seuil de pauvreté s'établit autour de 28 000 dollars par an.

Lors de la pandémie, les États-Unis ont pris des mesures massives, qui ont largement permis d'éviter l'augmentation de la pauvreté. La loi CARES (*Coronavirus Aid, Relief and Economic Security Act*) a instauré des prestations de chômage plus élevées, qui englobent une indemnisation pour perte d'emploi liée à la pandémie (*Pandemic Unemployment Compensation (PUC)*) de 600 dollars par semaine, une assistance chômage spécifique (*Pandemic Unemployment Assistance (PUA)*) et une indemnisation d'urgence pour perte d'emploi (*Pandemic Emergency Unemployment Compensation (PEUC)*), auxquelles s'ajoutent d'autres allocations (*stimulus checks*). Les études montrent que, sans ces mesures, les taux de pauvreté des enfants n'auraient pas manqué d'augmenter.

De plus, il est prévu que la formule renforcée du crédit d'impôt pour enfant entre en vigueur en juillet 2021. Elle devrait permettre de réduire de moitié la pauvreté des enfants. Le crédit d'impôt pour enfant, entièrement remboursable, d'un montant de 3 000 dollars par mois, fait partie du plan de sauvetage américain (*American Rescue Plan*), adopté en mars 2021.

Mme Nicholsonová remercie le rapporteur et la commission de l'avoir invitée à s'exprimer sur le sujet de l'éradication de la pauvreté des enfants en Europe. La pauvreté des enfants est un problème majeur. Le Parlement européen travaille depuis 2015 sur la garantie européenne pour l'enfance. Les membres du Parlement sont convaincus de la nécessité de garantir à chaque enfant l'accès à des services gratuits de soins, d'éducation et de garde, à un logement décent et à une alimentation saine. Malheureusement, dans l'Union européenne, un enfant sur cinq est en situation de pauvreté (c'est-à-dire que l'UE compte 18 millions d'enfants pauvres).

Le 14 juin 2021, le Conseil de l'Union européenne a adopté une recommandation établissant une garantie européenne pour l'enfance. La recommandation vise principalement à prévenir et à combattre l'exclusion sociale en garantissant l'accès des enfants dans le besoin à un ensemble de services essentiels. Elle vise aussi à combattre la pauvreté des enfants et à renforcer l'égalité des chances. De plus, cette recommandation contient plusieurs propositions destinées aux États membres : par exemple, lutter contre l'exclusion sociale des enfants en leur permettant de fréquenter des structures d'éducation et d'accueil ; fournir au moins un repas sain par jour d'école et assurer la fourniture de matériel pédagogique, y compris d'outils pédagogiques numériques, de manuels ou d'uniformes ; assurer un accès égal et inclusif aux activités périscolaires ; mettre en œuvre des programmes accessibles de promotion de la santé et de prévention des maladies ; garantir un accès prioritaire et rapide à l'hébergement social ou à l'aide au logement.

La pandémie a obligé certains parents à faire d'énormes sacrifices parce que beaucoup d'entre eux ont perdu leur emploi et ont basculé dans la précarité, ce qui a des conséquences dévastatrices pour leurs enfants. De plus, l'accès limité à l'éducation a des effets graves et durables sur les enfants en situation de pauvreté. La pandémie ne doit pas compromettre les perspectives de toute une génération ; les enfants doivent avoir la possibilité de grandir, de se développer et de s'épanouir. Les États membres devraient faire en sorte que la pauvreté cesse de se transmettre de génération en génération, selon un processus que la pandémie a encore renforcé.

Pour briser le cercle de la pauvreté, les États membres devraient agir immédiatement et traduire leurs engagements en mesures concrètes. Les plans d'action nationaux devraient placer le bien-être de l'enfant au

centre des politiques relatives à l'emploi, à la protection sociale, au logement et à la santé. Par ailleurs, si l'on veut éviter le décrochage scolaire, il faut équiper les établissements scolaires de connexions internet et veiller à ce que tous les enfants aient accès aux outils numériques.

Le Parlement européen a légiféré sur des instruments financiers devant permettre de mettre en œuvre les politiques et les actions destinées à garantir le bien-être des enfants. Les États membres ont à leur disposition un ensemble de ressources sans précédent. De plus, pour que la garantie pour l'enfance soit efficace, elle doit faire l'objet d'un suivi régulier. Il est prévu que chacun des 27 États membres désigne un coordinateur national de la garantie pour l'enfance et présente à la Commission européenne, dans un délai de neuf mois à compter de l'adoption de la recommandation, un plan d'action pour la période allant jusqu'en 2030 visant à mettre en œuvre la recommandation.

En conclusion, toutes les parties prenantes doivent unir leurs forces pour mettre fin à la pauvreté des enfants. Il faut que les enfants puissent faire entendre leur voix lors de la mise en pratique de la garantie pour l'enfance. Les mesures destinées à éliminer la pauvreté des enfants ne représentent pas un coût mais un investissement dans l'avenir de la société européenne tout entière.

Mme Khomenko remercie le rapporteur et évoque la situation des femmes et différentes mesures de lutte contre la pauvreté des ménages, comme le revenu de base universel, mais aussi les besoins urgents des personnes déplacées internes.

Mme Hetto-Gaasch souligne que le gaspillage alimentaire est parfois la conséquence d'une réglementation excessivement complexe.

M. Fridez remercie tous les participants et salue les efforts déployés par l'Union européenne pour trouver les moyens financiers de protéger les enfants.

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Chairperson / Présidente :

M. Luís LEITE RAMOS	Portugal
---------------------	----------

Vice-Chairpersons / Vice-Présidents :

Mr John HOWELL	United Kingdom / Royaume-Uni
Mme Edite ESTRELA	Portugal
Mr Andrej HUNKO	Germany/ Allemagne

ZZ...	Albania / Albanie	ZZ...
M. Pere LÓPEZ	Andorra / Andorre	Mme Mònica BONELL
M. Mikayel MELKUMYAN	Armenia / Arménie	Mr Ruben RUBINYAN
Mr Franz Leonhard ESSL	Austria / Autriche	Mr Michel REIMON
Mr Stefan SCHENNACH	Austria / Autriche	Ms Doris BURES
Ms Nigar ARPADARAI	Azerbaijan / Azerbaïdjan	Ms Parvin KARIMZADA
Ms Sevinj FATALIYEVA	Azerbaijan / Azerbaïdjan	Ms Konul NURULLAYEVA
Mr Bob De BRABANDERE	Belgium / Belgique	Ms Els van HOOFF
M. Simon MOUTQUIN	Belgium / Belgique	Mme Latifa GAHOUCI
Ms Snježana NOVAKOVIĆ BURSAĆ	Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine	Mr Amir FAZLIĆ
Mr Nikolay ALEKSANDROV	Bulgaria / Bulgarie	Mr Krasimir BOGDANOV
Mr Georgi YORDANOV	Bulgaria / Bulgarie	Ms Ivelina VASSILEVA
Ms Zdravka BUŠIĆ	Croatia / Croatie	Ms Rada BORIĆ
Ms Christiana EROKROITOU	Cyprus / Chypre	Mr Constantinos EFSTATHIOU
ZZ...	Czech Republic / République tchèque	Ms Alena GAJDŮŠKOVÁ
Mr Jaroslav KYTÝR	Czech Republic / République tchèque	Mr Jiří STRÝČEK
Mr Henrik MØLLER	Denmark / Danemark	Mr Kim VALENTIN
Mr Urmas REITELMANN	Estonia / Estonie	Ms Vilja TOOMAST
Ms Minna REIJONEN	Finland / Finlande	Ms Tarja FILATOV
Mme Jennifer DE TEMMERMAN	France	M. Dimitri HOUBRON
M. Bruno FUCHS	France	Mme Martine WONNER
M. Alain MILON	France	M. Christian KLINGER
Mme Laurence TRASTOUR-ISNART	France	ZZ...
ZZ...	Georgia / Géorgie	Mr Fridon INJIA
Ms Sybille BENNING	Germany / Allemagne	Mr Josef RIEF
Mr Andrej HUNKO	Germany / Allemagne	Ms Bela BACH
Mr Matern von MARSCHALL	Germany / Allemagne	Mr Christian PETRY
Mr Ulrich OEHME	Germany / Allemagne	Mr Christoph HOFFMANN
Mr Sokratis FAMELLOS	Greece / Grèce	Mr Kyriakos VELOPOULOS
Ms Nina KASIMATI	Greece / Grèce	Ms Foteini PIPILI
Ms Mónika BARTOS	Hungary / Hongrie	Mr Jenő MANNINGER
Mr Róbert DUDÁS	Hungary / Hongrie	Mme Zita GURMAI
Mr Bergþór ÓLASON	Iceland / Islande	Mr Birgir THÓRARINSSON
Mr Joseph O'REILLY	Ireland / Irlande	Ms Lynn BOYLAN

Mr Fabio DI MICCO	Italy / <i>Italie</i>	Mr Gianluca PERILLI
Mr Emilio FLORIS	Italy / <i>Italie</i>	Ms Maria RIZZOTTI
Mr Gaspare Antonio MARINELLO	Italy / <i>Italie</i>	Ms Barbara GUIDOLIN
Mr Gianfranco RUFA	Italy / <i>Italie</i>	Mr Manuel VESCOVI
Mr Uldis BUDRIĶIS	Latvia / <i>Lettonie</i>	Mr Edgars TAVARS
Ms Franziska HOOP	Liechtenstein	Mr Peter FRICK
Mr Gintautas PALUCKAS	Lithuania / <i>Lituanie</i>	Mr Kęstutis MASIULIS
Mme Françoise HETTO-GAASCH	Luxembourg	M. Marc SPAUTZ
Mr Ian CASTALDI PARIS	Malta / <i>Malte</i>	Ms Rosianne CUTAJAR
Ms Inga GRIGORIU	Republic of Moldova / <i>République de Moldova</i>	Mr Liviu VOVC
M. José BADIA	Monaco / <i>Monaco</i>	Mme Béatrice FRESKO-ROLFO
Mr Miloš KONATAR	Montenegro / <i>Monténégro</i>	Mr Marko KOVAČEVIĆ
Ms Reina de BRUIJN-WEZEMAN	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Mr Bob van PAREREN
Ms Ria OOMEN-RUIJTEN	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	ZZ...
Ms Artina QAZIMI	North Macedonia / <i>Macédoine du Nord</i>	Mr Vlado MISAJLOVSKI
Ms Silje HJEMDAL	Norway / <i>Norvège</i>	Ms Emilie Enger MEHL
Ms Danuta JAZŁOWIECKA	Poland / <i>Pologne</i>	Mr Tomasz LATOS
Mr Bolesław PIECHA	Poland / <i>Pologne</i>	Mr Zbigniew GIRZYŃSKI
Mr Andrzej SZEJNA	Poland / <i>Pologne</i>	ZZ...
Mme Edite ESTRELA	Portugal	Mr Pedro CEGONHO
M. Luís LEITE RAMOS	Portugal	Ms Jamila MADEIRA
M. Viorel Riceard BADEA	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Cristian-Augustin NICULESCU-ȚĂGĂRLAȘ
Mr Andi-Lucian CRISTEA	Romania / <i>Roumanie</i>	M. Ion PRIOTEASA
Ms Diana STOICA	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Iulian BULAI
Mr Oleg ALEKSEEV	Russian Federation / <i>Fédération de Russie</i>	Mr Denis GUSEV
Ms Alfiia KOGOGINA	Russian Federation / <i>Fédération de Russie</i>	Ms Oksana PUSHKINA
Mr Vladimir KRUGLYI	Russian Federation / <i>Fédération de Russie</i>	Mr Iaroslav NILOV
Mr Sergei PAKHOMOV	Russian Federation / <i>Fédération de Russie</i>	Mr Alexandr PROKOPIEV
Ms Marica MONTEMAGGI	San Marino / <i>Saint-Marin</i>	Mr Marco NICOLINI
Mr Enis IMAMOVIĆ	Serbia / <i>Serbie</i>	Mr Milan RADIN
Mr Zoran TOMIĆ	Serbia / <i>Serbie</i>	Mr Gojko PALALIĆ
Mme Anna ZÁBORSKÁ	Slovak Republic / <i>République slovaque</i>	Mr Juraj ŠELIGA
Ms Andreja ZABRET	Slovenia / <i>Slovénie</i>	Ms Suzana LEP ŠIMENKO
Mr Antón GÓMEZ-REINO	Spain / <i>Espagne</i>	Ms María Teresa JIMÉNEZ-BECERRIL
Ms Carmen LEYTE	Spain / <i>Espagne</i>	Mr Antonio GUTIÉRREZ
Ms Susana SUMELZO	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Esther PEÑA
Mr Alexander CHRISTIANSSON	Sweden / <i>Suède</i>	Mr Ola MÖLLER
Ms Carina OHLSSON	Sweden / <i>Suède</i>	ZZ...
Ms Sibel ARSLAN	Switzerland / <i>Suisse</i>	M. Pierre-Alain FRIDEZ
M. Jean-Pierre GRIN	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mme Ada MARRA

Ms Emine Nur GÜNAY	Turkey / <i>Turquie</i>	Mr Mehmet Mehdi EKER
Mr Halil ÖZŞAVLI	Turkey / <i>Turquie</i>	Ms Sena Nur ÇELİK
Mr Hişyar ÖZSOY	Turkey / <i>Turquie</i>	Ms Feleknas UCA
Ms Selin SAYEK BÖKE	Turkey / <i>Turquie</i>	M. Haluk KOÇ
Ms Olena KHOMENKO	Ukraine	Ms Larysa BILOZIR
Ms Yuliia OVCHYNNYKOVA	Ukraine	Mr Andrii LOPUSHANSKYI
ZZ...	Ukraine	Ms Lesia ZABURANNA
Mr Richard BACON	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Duncan BAKER
Mr Geraint DAVIES	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Steve DOUBLE
Mr John HOWELL	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Mark FLETCHER
Baroness Doreen E. MASSEY	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Ruth JONES

OTHER PARLIAMENTARIANS PRESENT / AUTRES PARLEMENTAIRES PRESENTS

Mr / M. Damien Cottier Switzerland / Suisse

**SECRETARIAT OF DELEGATION OR OF POLITICAL GROUP /
SECRETARIAT DE DELEGATION OU DE GROUPE POLITIQUE**

Mr / M. Georg Magerl, Delegation Secretary, Austrian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation autrichienne auprès de l'APCE*

Ms / Mme Karine Shimshiryan, Delegation Secretary, Armenian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation arménienne auprès de l'APCE*

Ms / Mme Elena Persiani, International Relations Officer, Cypriot delegation to PACE / *Officier de relations internationales, Délégation chypriote auprès de l'APCE*

Ms / Mme Kamilla Kjelgaard, Delegation Secretary, Danish delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, Délégation danoise auprès de l'APCE*

Ms / Mme Dorthe Bakke, Delegation Secretary, Norwegian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation norvégienne auprès de l'APCE*

Ms / Mme Ana Guapo, Delegation Secretary, Portugese delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation de Portugal auprès de l'APCE*

Ms / Mme Alina Ilie, Delegation Secretary, Romanian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation de la Roumanie auprès de l'APCE*

Ms / Mme Carmen Ionescu, Delegation Secretary, Romanian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation de la Roumanie auprès de l'APCE*

Mr / M. Răzvan Tănase, Delegation Secretary, Romanian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation de la Roumanie auprès de l'APCE*

Mr / M. Pavel Ermoshin, Delegation Secretary, Russian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation russe auprès de l'APCE*

Ms / Mme Anna Kucherevskaya, Delegation Secretary, Russian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation russe auprès de l'APCE*

Ms / Mme Johanna Ingvarsson, International Advisor, Swedish delegation to PACE / *Conseillère internationale, délégation suédoise auprès de l'APCE*

Ms / Mme Anna Lea Gnägi, specialised administration secretary, Swiss delegation to PACE / *Secrétaire administrative spécialisée, délégation suisse auprès de l'APCE*

Ms / Mme Hatice Biyikli Ozansoy, Delegation Secretary, Turkish delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation turque auprès de l'APCE*

Ms / Mme Francesca Arbogast, Secretary of the Socialists, Democrats and Greens Group (SOC) / *Secrétaire du Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)*

Ms / Mme Maria Bigday, Secretary of the Alliance of Liberals and Democrats for Europe Group (ALDE) / *Secrétaire du Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)*

Ms / Mme Marianna Ntalla, Socialists, Democrats and Greens Group (SOC) / *Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)*

EXPERTS / EXPERT.E.S

Mr / M. Jacques Vandenschrik, President of the European Food Banks Federation / *Président de la Fédération européenne des banques alimentaires*

Mr / M. Zachary Parolin, Senior Fellow at the Center on Poverty and Social Policy of Columbia University, and Assistant Professor at Bocconi University / *Membre sénior, Centre d'études de la pauvreté et de la politique sociale, Université de Columbia et Professeur assistant, Université Bocconi*

Ms / Mme Lucia Ďuriš Nicholsonová (Slovak Republic, Renew Europe), Chairperson of the Committee on Employment and Social Affairs of the European Parliament / *(République slovaque, Renew Europe), Présidente de la Commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen*

COUNCIL OF EUROPE STAFF / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr / M. Bjorn Berge, Deputy Secretary General of the Council of Europe / *Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe*

Ms / Mme Tanya Montanari, Secretariat of the European Social Charter / *Secrétariat de la Charte sociale européenne*

Ms / Mme Maren Lambrecht-Feigl, Children's Rights Policies and Co-operation / *Politique des droits des enfants et coopération*

**SECRETARIAT OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY /
SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE**

Ms / Mme Marja Ruotanen, Director of Committees / *Directrice des commissions*

Mr / M. Angus MacDonald, Administrative Officer, Communication Division / *Administrateur, Division de la communication*

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development /
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Ms / Mme Tanja Kleinsorge Head of the Secretariat / *Cheffe du Secrétariat*
Ms / Mme Aiste Ramanauskaite Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*
Ms / Mme Yulia Pererva..... Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*
Mr / M. Guillaume Parent Co-Secretary/ *Co-Secrétaire*
Ms / Mme Prisca Barthel Europe Prize section / *Section Prix de l'Europe*
Ms / Mme Bogdana Buzarnescu..... Principal Assistant / *Assistante Principale*
Ms / Mme Melissa Charbonnel Assistant / *Assistante*
Ms / Mme Raya Dimitrova..... Trainee / *Stagiaire*
Ms / Mme Susan Gentes Trainee / *Stagiaire*